



# PLAQUETTE TARIFS 2020

(effet 1<sup>er</sup> janvier)

## ADHESION

Cotisation annuelle 125 €

## BASI COMPTA

Droit annuel 40 €  
Formation initiale (*par association*) - 2h 30 €

## FORMATION PSC1

Gestes qui sauvent (GQS) - 2 heures - Nouveau 20 €  
Premier Secours Civique niveau 1 (PSC 1) - 8 heures 52 €  
Recyclage PSC1 - 4 heures 30 €  
Prévention et Secours Sport niveau 1 (PSS 1) - 21 heures 100 €

## IMPACT EMPLOI

Bulletin de salaire  
Adhésion de l'association employeur 15 €  
Entrée d'un nouveau salarié 10 €  
Entrée d'un nouveau salarié déjà connu 5 €  
Edition/Simulation Bulletin de salaire (*par bulletin*)  
de 1 à 9 bulletins mensuels 12 €  
de 10 à 19 bulletins mensuels 11 €  
de 20 bulletins mensuels et plus 10 €  
Sortie d'un salarié (*solde de tout compte*) 25 €  
Sortie de l'Association employeur (*par salarié*) 25 €  
Edition particulière 5 €  
Contrôle Urssaf  
Préparation et mise à disposition des documents (*par année de contrôle*) 30 €  
Participation du CDOS au contrôle (*Coût horaire du salarié*) 20€ / h

## LOCATION DE SALLES (CREF)

Gratuité pour les comité adhérents pour toute les réunion à caractère statutaire + une par an à objet libre

## LOCATION MATERIEL

Voir plaquette

## MAISON DES SPORTS

Loyer ( $m^2$  par mois) 5,50 € le  $m^2$   
Connect services (*mensuel*) - moins 15% 30,25 €  
Locam (*mensuel poste téléphonique*) 19,10 €  
Frais de fonctionnement et maintenance (*mensuel*) 15,00 €

## PAPS

Inscription au cycle 70 €  
Reversement à l'association structure d'accueil post Paps si labellisé "Sport Santé" 20 €  
Temps en séance (*tarif horaire des intervenants*) 30 €  
Temps de Préparation (*tarif horaire des intervenants*) 20 €  
(base 1/4h avant - 1/4 après)